



①	Conteneur en acier galvanisé
②	Parois en structure nervurée, profil trapézoïdal
③	Porte simple vantail
④	Bac de rétention homologué en acier galvanisé
⑤	Caillebotis amovibles en acier galvanisé avec une charge admissible de 1 t/m ²
⑥	ventilation naturelle assurée par le sous-bassement perforé
⑧	Porte avec poignées intérieure et extérieure (fonction anti-panique), serrure à clé, 3 clés fournies (largeur de la porte 1294 mm)
⑨	Gouttières intégrées pour écoulement des eaux pluviales
⑩	Conteneurs livrés complètement montés

Désignation	Dimensions HT en mm			Dimensions intérieures en mm			Volume de rétention environ	Surface au sol en m ²	Position de la porte	Poids en kg	Ref
	a	b	c	a	b	c					
PHYTO SRC 1.1 N	2350	920	2340	2152	830	2051	300 l	2.1	Sur la longueur	240	8043N
PHYTO SRC 2.1 N	2350	1950	2340	2152	1865	2051	630 l	4.6	Sur la longueur	440	8044N
PHYTO SRC 3.1 N	2990	2350	2340	2900	2152	2051	1000 l	7.0	Sur la largeur	650	8045N
PHYTO SRC 3.2 N	2990	4710	2340	4502	2900	2051	2 x 1000 l	14.0	Sur la largeur	1150	8209N

Le bac de rétention est en acier S2350JR, fabriqué selon la norme EN 10025. Le bac de rétention est livré avec un certificat d'homologation.

Matières employées	Conteneur en acier - Bac de rétention homologué en acier galvanisé	
Épaisseur matière	Épaisseur acier 3 mm pour le bac de rétention	
	Porte simple vantail dimensions l x h : 1294 x 1996 mm (porte deux vantaux en option dimension 1940 x 1996)	
Manipulable en charge	Non, manutention à vide par chariot élévateur	
Charge maxi	Caillebotis amovibles en acier galvanisé avec une charge admissible de 1 t/m ²	
Charge maxi par étagère	200 kg	
	Résistance du toit : 125 kg/m ²	
	Intérieur	Extérieur
Stockage	X	X
Utilisation	X	X

Conseils d'utilisation

- Installer le conteneur sur une surface plane et bétonnée.
- Lors de l'implantation, il est recommandé pour le stockage de produits dont le point éclair est inférieur à 55 ° C de respecter une distance de sécurité avec tous locaux.
- Mettre à proximité du conteneur un extincteur à poudre.
- Ne pas mettre de solutions chimiques incompatibles directement au contact de l'acier galvanisé.
- Vérifier périodiquement l'étanchéité des bacs de rétention.
- Utiliser le porte-document de la porte pour indiquer les numéros de téléphone d'urgence (pompiers, centre anti-poison).
- Ne jamais déplacer le local lorsqu'il est plein

Contraintes réglementaires à respecter

Le local doit être éloigné :

- Des habitations (plus de 15 mètres)
- Des cours d'eau (plus de 35 mètres)
- Des lignes électriques
- Des stocks de produits alimentaires
- Des cultures sensibles
- Des zones de concentration de personnes